

N° D'ORDRE / .....

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL  
DORANS/BOTANS/BERMONT/SEVENANS  
CHEMIN DES ECOLES - 90400 DORANS

DEMANDE D'ADMISSION à la STRUCTURE D'ACCUEIL & RESTAURATION « Les Quatre vents »

**Ce questionnaire préliminaire est à remplir et à déposer DES QUE POSSIBLE auprès de la Directrice de la structure.**

L'accueil périscolaire ainsi que le service de restauration sont accessibles aux enfants domiciliés dans les communes de DORANS/BOTANS/BERMONT et scolarisés aux écoles maternelle et primaire de DORANS. Toutefois, les contraintes réglementaires des accueils collectifs de mineurs en termes d'encadrement et la capacité des locaux nous restreignent dans le nombre de places disponibles. C'est pourquoi, l'accès aux services étant limité, il sera soumis à l'acceptation de la commission syndicale.

Nom et prénom de l'enfant : .....

Adresse : .....

Date de naissance : ..... Ecole fréquentée : MATERNELLE  PRIMAIRE

NOM du père : ..... NOM de la Mère : .....

Adresse : ..... Adresse : .....

.....

Employeur : ..... Employeur : .....

Tél. Travail : ..... Tél. Travail : .....

Tél. Domicile : ..... Tél. Domicile : .....

Tél. Portable : ..... Tél. Portable : .....

Adresse e-mail : .....@..... Adresse e-mail : .....@.....

Responsable de l'enfant : .....

N° ALLOCATAIRE : ..... CAF  AUTRE

Autorisation consultation CAF PRO

J'autorise le syndicat gestionnaire des services à consulter directement des éléments de mon dossier d'allocations familiales nécessaire à l'exercice de leur mission. OUI  NON

**Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Dorans utilise les informations fournies sur ce document afin d'assurer l'organisation du périscolaire et le contact avec les parents, elles sont transférées à la CAF. Ces informations seront conservées 1 an.**

**Vous disposez d'un droit d'accès aux données à caractère personnel vous concernant, ainsi que celui de demander leur rectification au RPI DORANS BOTANS BERMONT SEVENANS, CHEMIN DES ECOLES 90400 DORANS, Tél. : 03 84 26 46 73**

**Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous avez la possibilité d'adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))**

N° D'ORDRE / .....

Etes-vous intéressé par :

Accueil du : matin  midi  soir

Restauration

Tous les jours :

Régulièrement : lundis  mardis  jeudis  vendredis

Occasionnellement : lundis  mardis  jeudis  vendredis